

Les plans de la *WOL* des archives départementales des Ardennes.

Déjà en charge de la colonisation des terres polonaises conquises, l'*Ostland*, installée début septembre 1940 en France, doit organiser l'exploitation des campagnes ardennaises après l'armistice de 1940 conformément à l'ordonnance du 20 mai 1940 d'Hitler, publiée au *VOBIF* du 4 juillet 1940¹. Cette société était représentée en France par des directions régionales, *Wirtschaftsoberleitungen* ou *WOL*. Cinq *WOL* étaient ainsi installées en zone interdite. Les Ardennes dépendaient de la *WOL III*, le siège de l'organisation était installé au château Renaudin de Bélair à Charleville. Dans le département : la *WOL* a réalisé 8 900 accaparements de fermes dont 2 431 en totalité, l'organisation est présente dans 380 des 503 communes du département². Avec 111 151 hectares occupés, la *WOL III* contrôlait près de 50 % de la SAU ardennaise en 1941³.

I) Le contexte de l'élaboration des plans : une collaboration compliquée

Entre 1941 et 1943 le ministère de l'Agriculture, le cabinet du préfet et la Direction des services agricoles tentent de négocier avec les autorités allemandes le départ de la *WOL* des Ardennes⁴. A partir de juillet 1941, la liquidation de la *WOL* fait l'objet de réunions entre les ministres français et allemand de l'agriculture et les principaux responsables allemands de l'occupation agricole⁵. La démarche française n'aboutit pas, elle est définitivement rejetée par le *MBF* le 2 mars 1943⁶. L'échec de la tentative d'éviction de la *WOL* dans la gestion des terres agricoles n'épuise cependant pas la volonté des autorités françaises de réduire l'emprise des Allemands sur l'agriculture ardennaise. La question de la délimitation des exploitations administrées par la *WOL* demeure un sujet de frictions récurrentes entre les deux administrations. C'est dans ce contexte fébrile du *règlement des rapports entre exploitations de la WOL et agriculteurs français en tenant compte de la situation de propriété et de la question de la main-d'œuvre* que la *Feldkommandantur* lance en 1943 une vaste entreprise de

¹ AD08, 12R 105-2, *Verordnungsblatt des MBF*, n° 1, 04/07/1940.

² AD08, 11R 266, rapport du préfet au ministre de l'Intérieur, 8 avril 1945.

³ AD08, 11R 287, dénombrement des emprises de la *WOL* à partir du relevé effectué par la préfecture.

⁴ Voir Margot LYAUTEY, *Apprendre de l'occupant ? Modernisation de l'agriculture française entre 1940 et 1944 : acteurs, influences, potentialités*, thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2022, pp 252-259.

⁵ *Ibid.* p 256. Au total, Margot LYAUTEY a recensé 71 entretiens au Majestic (sur 498) consacrés à l'*Ostland*.

⁶ AD08, 11R 266, note du ministre de l'Agriculture au secrétaire général chef du gouvernement, 15/6/1943.

cartographie des possessions de la *WOL*. Dans son compte rendu de la réunion tenue à la *Feldkommandantur*, le 28 mai 1943, en présence de l'*Oberst* Grabowski, du *Kvr* Krebs, du *Rittermeister* Wölle et du préfet, le *DSA* rapporte la décision de la *FK 684* de relancer l'élaboration des plans au 1/10 000^e des possessions de la *WOL* par commune conformément à l'ordonnance du 1^{er} avril 1942⁷. La construction de 384 plans est prévue⁸. En ce qui concerne la fabrication des plans, il est précisé que la *Kommandantur* fournira le papier nécessaire à leur confection car la plupart de ces plans sont destinés aux Allemands⁹. L'ordonnance du 11 juin 1943 enjoint à la Direction des services agricoles de fournir les plans à la *WOL* avant le 1^{er} octobre courant¹⁰. C'est, en principe, le Génie rural qui est chargé de la réalisation desdits plans. Cependant le *DSA* s'étonne en août 1943 de l'initiative de la *FK 684* de confier la réalisation des plans aux seuls chefs de culture en lieu et place de la collaboration initialement prévue entre la *WOL* et la Direction des services agricoles¹¹. En effet dans l'ordonnance du 11 juin 1943, la *Feldkommandantur* autorise la *WOL* à tracer sur des plans la zone où elle souhaite opérer un remembrement. Ceux-ci ne sont toutefois possibles que dans les zones où la *WOL* possède déjà 50 % des terrains, le remembrement devant permettre seulement de supprimer les enclaves françaises et non servir à l'implantation de la société sur de nouvelles terres¹². Dans sa note du 16 septembre 1943, l'*Oberst* Grabowski indique que chaque plan doit être fait en 7 exemplaires¹³ pour la *Feldkommandantur*, la *WOL*, le chef du cercle de culture concerné, le chef de culture, la préfecture, la direction des Services agricoles et la mairie de la commune. Le cheminement des plans depuis leur élaboration jusqu'à leur validation est aussi connu par la même note. Après vérification des informations portées sur le plan par le *Kreislandwirt* – le chef du cercle de culture – le plan est envoyé à la Direction des services agricoles pour certification puis à la *Feldkommandantur* avant tirage par la préfecture¹⁴.

⁷ AD08, 11R 275, compte rendu du *DSA* de la réunion du 28/5/1943.

⁸ AD08, 1W 8, rapport du *DSA*, Avril 1944.

⁹ AD08, 11R 275, compte rendu du *DSA* de la réunion du 28/5/1943.

¹⁰ AD08, 11R 266, note de la *Feldkommandantur* au préfet, 19/6/1943.

¹¹ AD08, 1W 142, rapport du *DSA*, 3/8/1943.

¹² AD08, 1W 142, ordonnance de la *Feldkommandantur*, 11/6/1943.

¹³ AD08, 11R 266, note *Feldkommandantur*, 16/9/1943.

¹⁴ *Ibid.*

II) Les plans d'occupation de la *WOL* : un outil heuristique important mais complexe

Les 281 plans réalisés, conservés aux archives départementales des Ardennes, constituent un corpus exceptionnel pour saisir la réalité de l'occupation agricole à l'automne 1943. Cependant cette source demeure difficile à exploiter. En effet seuls 144 plans sur 281 sont légendés soit à peine plus de de la moitié (51,2 %) des pièces conservées. À partir du libellé de la nomenclature ou de la légende, il ressort que 164 sur 281 plans peuvent être attribués de manière certaine aux Allemands – soit 58,3 % – et 56 aux Français soit 19,9 % du total. Pour les 61 autres plans, il n'a pas été possible d'attribuer la paternité de la carte. 88 des 164 plans allemands sont légendés soit 53,6 %, cette proportion est sensiblement la même pour les plans français, 30 sur 56 soit 53,5 %. Pour l'ensemble de la série, la sémiologie cartographique diffère considérablement selon les plans, compliquant encore leur lecture. Si dans la plupart des cas les possessions de la *WOL* sont figurées par des plages de couleur rouge, sur d'autres plans celles-ci sont représentées en vert, lilas ou brun¹⁵ ou bien encore à l'aide de hachures noires, grises, rouges ou bleues¹⁶ voire un simple liséré de couleur rouge, violet, vert ou bleu¹⁷. Les possessions françaises sont identifiées par des plages de couleur bleue, jaune, un liséré bleu, rouge, vert, jaune ou marron¹⁸. On note cependant l'existence de sous-séries de plans homogènes réalisées par une seule et même personne ou équipe en charge de visiter et de cartographier un groupe de villages. Outre l'absence de légende sur 137 des 281 plans, le soin dans la réalisation des cartes constitue une seconde limite de la valeur heuristique de ces documents. 146 plans peuvent être considérés comme des cartes de facture grossière voire médiocre, certains s'apparentent d'ailleurs à de véritables esquisses ou à des brouillons griffonnés. À ce titre, les plans réalisés par les Français sont proportionnellement de bien meilleure qualité que les plans allemands. 37 des 56 plans français, soit 66 % du corpus, peuvent être considérés comme du travail soigné avec un coloriage méticuleux, une légende complète, une nomenclature lisible. À l'inverse seulement 84 des 164 (51,2 %) plans identifiés comme allemands peuvent entrer dans cette catégorie.

¹⁵ AD08, 12R 267, plan de Floing.

¹⁶ AD08, 12R 354, plan de Nouvion.

¹⁷ AD08, 12R 216, plan de Bertencourt.

¹⁸ AD08, 12R 285, plan de Glaire.

III) Une diversité significative des conditions de réalisation des plans

La diversité dans la réalisation des plans permet de mieux saisir les conditions d'élaboration de ces cartes. Si la décision de cartographier les possessions de la *WOL* est une directive émanant de la *FK 684*, en revanche sa mise en application n'est pas centralisée mais confiée à des acteurs locaux d'où l'absence d'unité constatée dans le corpus¹⁹. Les 120 plans dont la nationalité de l'auteur a pu être précisée montrent que le travail de dénombrement des possessions agricoles de la *WOL* a été largement fait par les Allemands, chefs de culture ou spécialistes détachés auprès des chefs de district agricole (*Bezirkslandwirte*). Dans tous les cercles de culture la proportion de plans allemands est largement supérieure – entre deux et sept fois – aux plans français, ce qui semble indiquer que les Allemands se sont bien substitués au Génie rural dans ce travail de cartographie. L'étude des plans réalisés dans les différents cercles de culture met cependant en évidence quelques spécificités propres à ce niveau d'échelle. Ainsi dans les cercles de Sedan et Vouziers, la proportion des plans soignés est bien supérieure qu'ailleurs avec respectivement 45/61 pour Sedan (73,7 %) et 41/63 pour Vouziers (65 %). En revanche si Rethel semble occuper une position au milieu avec 47 % de plans soignés (37/79), le cercle de Mézières se place très en retrait avec seulement 22 plans soignés sur 78 soit seulement 28,2 % du total. La comparaison entre plans légendés et cartes soignées ne permet pas d'établir une corrélation significative entre ces deux variables sauf pour le cercle de Sedan qui recueille pour chaque catégorie des pourcentages très élevés, respectivement 55,7 % et 73,7 %. Ailleurs les disparités sont plus importantes : dans le cercle de Mézières, les valeurs obtenues sont 53,8 % et 28,2 %, dans celui de Rethel 41,7 % et 46,8 %, enfin dans celui de Vouziers, 39,6 % et 65 %. Dans le cercle de Sedan, si ce sont les Allemands qui ont réalisé la majorité des 61 plans, 33, les Français semblent avoir été plus rigoureux dans leur cartographie des lieux. 50 % des 17 plans français sont pourvus d'une légende contre seulement 23,5 % pour leurs homologues allemands. Partout ailleurs, les plans allemands sont davantage légendés que les productions françaises.

¹⁹ AD08, 11R 266, note de la *Feldkommandantur* au préfet, 16/9/1943.

Tableau récapitulatif des caractéristiques des plans de la WOL

	Cercle de Sedan	Cercle de Mézières	Cercle de Rethel	Cercle de Vouziers
Nombre de plans	61	78	79	63
Part des plans allemands (%)	54	74,3	60,7	32
Part des plans français (%)	27,8	10,2	18,9	18
Plans avec légende	55,7	53,8	41,7	39,6
Part des plans allemands avec légende (%)	23,5	78,5	91	64
Part des plans français avec légende (%)	50	10	3	16
Part des plans soignés (%)	73,7	28,2	46,8	65
Part des plans soignés allemands (%)	40	54,5	94,5	41,4
Part des plans soignés français (%)	38,7	36,3	2,7	29

Philippe MOYEN